

RESISTANCE AU FEU D'UN ELEMENT DE CONSTRUCTION

Selon l'arrêté du 22 mars 2004 modifié du Ministère de l'Intérieur

PROCES-VERBAL N° RS09-152

RECONDUCTION N° 15/1

N/Réf : 26054871 - RA/SL-004

Demandée par : SCPR
ZI Sud le Titan – BP 57
97822 LE PORT CEDEX - REUNION

Concernant : Mur porteur de référence « Blocs HD »

Date de l'essai : 26 janvier 2010

Durée de validité : Ce procès-verbal délivré le 19 février 2010
est valable jusqu'au : **26 JANVIER 2020**

Remarque : Sans objet.

Des extensions pourront être délivrées pendant la validité du procès-verbal.

Marne la Vallée le, 12 janvier 2015

Le responsable du Pôle
« Résistance au Feu »



Romuald AVENEL